

CEN

Créé en 1961, le Comité européen de normalisation (CEN) regroupe les organismes de normalisation des Etats membres de l'Union européenne (UE), de l'Association économique de libre échange (AELE) et de deux pays candidats à l'adhésion à l'UE. Au total, le CEN compte 34 membres, un par pays. La mission principale du CEN est l'élaboration des normes européennes ainsi que leur mise à jour.



QUI EST LE CEN ?

Le CEN est l'un des 3 organismes de normalisation européens (avec le CENELEC et ETSI) qui ont été reconnus officiellement par l'Union européenne et par l'Association économique de libre échange comme étant responsables du développement et de la définition des normes au niveau européen.

Le CEN fournit une plateforme pour le développement des normes européennes et d'autres documents techniques concernant différentes sortes de produits, matériaux, services et processus, et de nombreux domaines (espace, chimie, construction, produits de consommation, défense, sécurité, énergie, environnement, industries agricole et alimentaire, santé, transports, etc.).

Pour plus d'informations concernant les champs d'intervention du CEN, cliquer [ici](#).

SON ROLE EN EUROPE

Avec la mise en place dans les années 1980, de la libre circulation des marchandises dans l'espace européen, la normalisation européenne joue un rôle important dans le développement et la consolidation du marché unique européen. Elle est donc un des principaux outils de fonctionnement du marché unique européen.

En effet, toutes les normes européennes élaborées par le CEN et le CENELEC, reconnaissables par le préfixe EN, sont automatiquement reprises en tant que normes nationales dans les 34 pays membres, avec suppression des normes nationales contradictoires. Il existe trois langues officielles (l'anglais, l'allemand et le français). AFNOR est responsable de la version française.

Cette reprise dans les collections nationales rend plus facile la vente des marchandises et des services au sein du marché unique européen.

COMPOSITION DU CEN

Les membres du CEN sont les organismes nationaux européens. Ils sont au nombre de 34, un par pays. AFNOR, organisme français de normalisation, est membre de l'ISO.

Pour accéder à la liste des membres, cliquer [ici](#).

Au sein du CEN, AFNOR joue un rôle de premier plan et participe de manière active aux instances de gouvernance politique (Assemblée générale et Conseil d'administration). En plus des instances de gouvernance politique, AFNOR fait partie du Bureau technique du CEN et de celui du CENELEC. Cette présence active permet à AFNOR de défendre les intérêts de ses partenaires français au niveau européen.

STRUCTURES TECHNIQUES DU CEN

Les activités de normalisation sont dirigées par le Bureau Technique (BT) du CEN qui a la responsabilité de l'exécution du programme de travail du CEN.

Les normes sont produites par des comités techniques. Chaque comité technique a son propre champ d'intervention auquel est associé un programme de travail pour l'élaboration des normes. Lorsque le

programme de travail d'un comité technique est très vaste, il peut en confier la réalisation d'une ou de plusieurs parties à un ou des sous-comité(s) créé(s) à cet effet.

Les travaux des comités techniques sont basés sur la participation des membres du CEN où les représentants défendent les positions définies au niveau de chaque pays. Les décisions sont prises sur la base du consensus.

Les normes sont élaborées par des groupes de travail (Working Groups ou WGs composés d'experts nommés par les membres du CEN.

Des Workshops prennent en charge des projets qui doivent être rapidement élaborés. Ils produisent des CEN et/ou CENELEC Workshop Agreements (CWAs).

Le CEN est composé de 438 structures principales :

- 396 comités techniques comprenant 56 sous-comités techniques et 1 643 groupes de travail
- 42 workshops

Pour plus de précisions sur ces structures, cliquer [ici](#).